

& connaître
protéger



Le Grand rhinolophe en Bretagne

Le Grand rhinolophe

Le grand rhinolophe est l'une des plus grandes chauves-souris de Bretagne (40 cm d'envergure et 30 grammes). Il se reconnaît facilement par son aspect de « cocon » lorsqu'il est suspendu, enveloppé dans ses ailes. Comme toutes les chauves-souris européennes, il est strictement insectivore. Mammifère nocturne, pour localiser ses proies et se diriger, il émet des ultrasons par son nez en forme de fer à cheval.



Essaim dans une ardoisière.

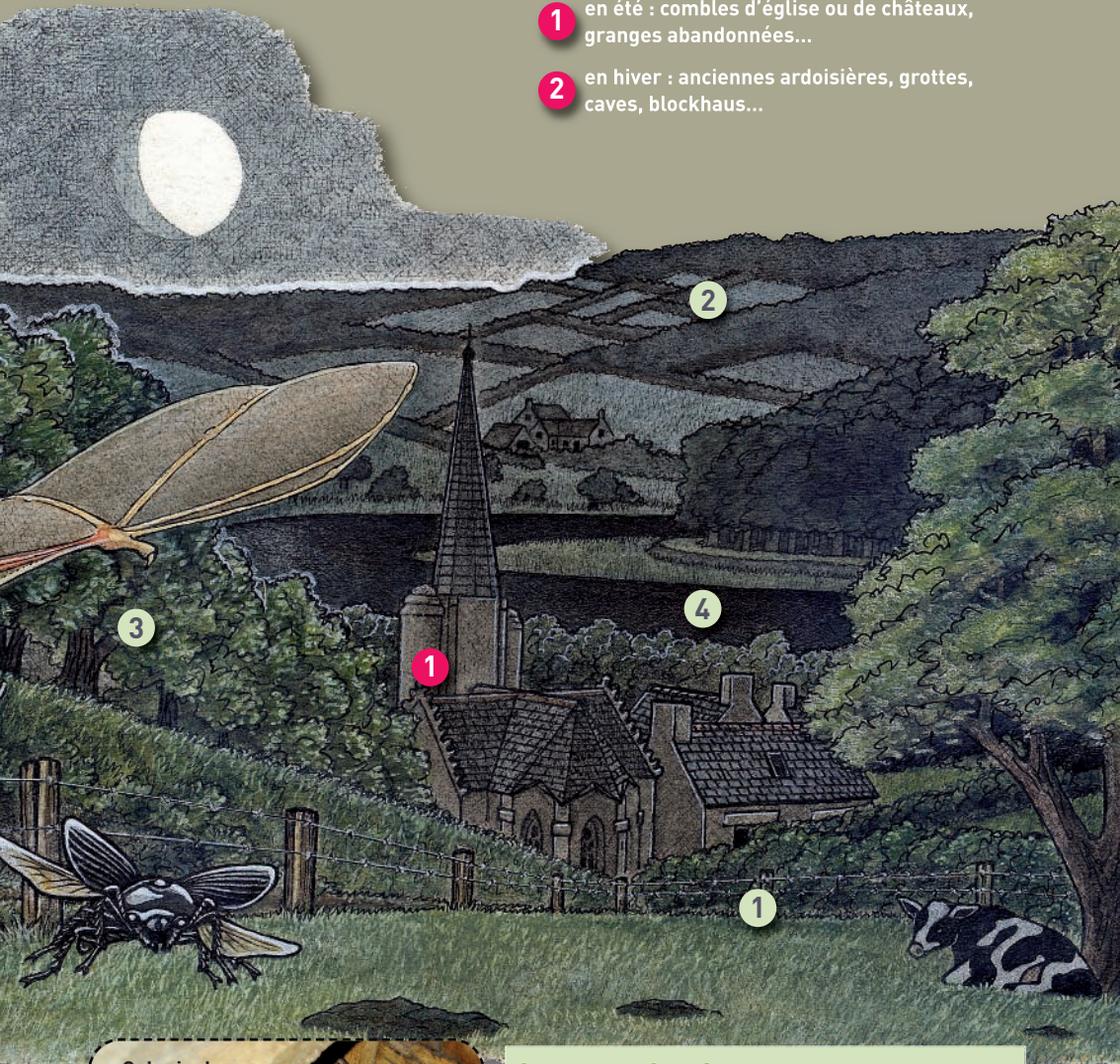
L'hivernage

À la mauvaise saison, de septembre à mars, les grands rhinolophes se rassemblent dans des endroits frais, calmes et sombres où ils s'endorment profondément. Cette léthargie leur permet de survivre à un moment de l'année où les insectes se font rares. Durant l'hivernage, les chauves-souris sont très sensibles aux dérangements. Toute manipulation les voue à une mort certaine.

Un réseau de gîtes variés

Le grand rhinolophe est sédentaire : généralement, la distance entre ses gîtes d'été et ceux d'hiver n'excède pas 30 km. Il évolue dans un réseau de gîtes variés au fil des saisons :

- 1 en été : combles d'église ou de châteaux, granges abandonnées...
- 2 en hiver : anciennes ardoisières, grottes, caves, blockhaus...



Colonie dans des combles.



La reproduction

L'accouplement a lieu dès septembre. Mais la fécondation ne se produit qu'au printemps suivant. À cette saison, les femelles se regroupent en essaims compacts dans de vastes combles chauds et calmes pour mettre au monde, vers la mi-juin, leur unique petit de l'année. Malgré une durée de vie importante (maximum 30 ans), ce faible taux de reproduction rend l'espèce très fragile.

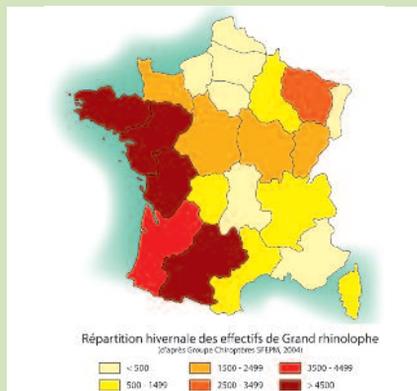
Les terrains de chasse

Le grand rhinolophe capture des insectes de grande taille dans des milieux diversifiés reliés entre eux par un important réseau de haies et de corridors boisés. Le bocage breton offre d'excellents terrains de chasse :

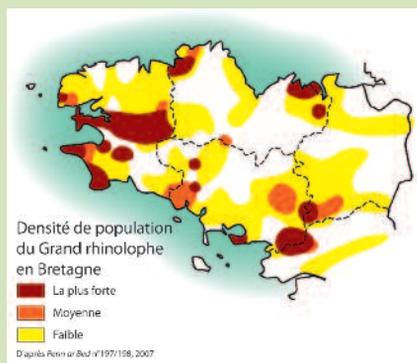
- 1 Prairies pâturées séparées par des haies de grands arbres
- 2 Réseau bocager dense, créant un lien entre les zones boisées
- 3 Forêts de feuillus naturelles ou semi-naturelles avec allées et clairières
- 4 Zones humides et cours d'eau boisés
- 5 Vieux vergers et jardins
- 6 Arbres isolés



La répartition



En France, essentiellement le long de la façade Atlantique (Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Aquitaine) et en Midi-Pyrénées.



En Bretagne, principalement dans le Finistère (70 %), suivi du Morbihan (15 à 25 %).

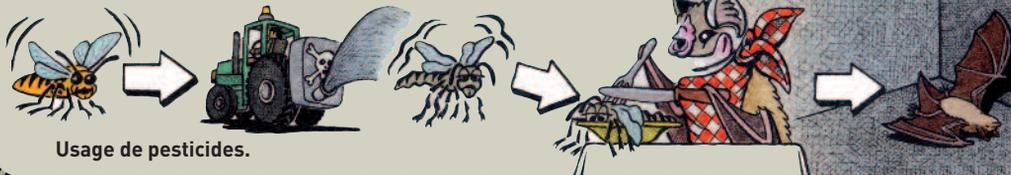
Le régime alimentaire

Pour survivre, le grand rhinolophe a besoin d'un paysage diversifié, où il trouvera toujours des proies malgré les variations saisonnières de populations d'insectes. La présence de nombreux bousiers à proximité des gîtes est vitale. Ce sont des proies faciles à capturer pour les jeunes qui commencent à chasser dès la fin du mois d'août.

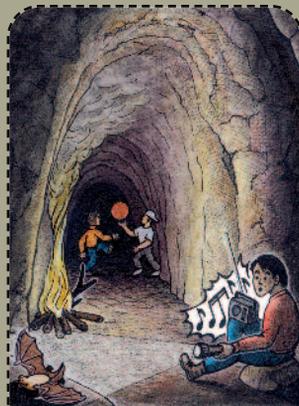


Les causes de disparition

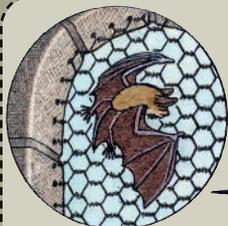
En Bretagne, on estime que 90 % des effectifs de grands rhinolophes ont disparu depuis les années 1950. Les raisons de cette diminution sont multiples car de nombreuses actions humaines leur sont fatales :



Usage pour le bétail
de produits anti-parasitaires
à forte rémanence détruisant
les bousiers.



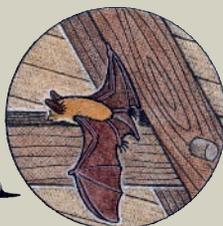
Dérangement
dans les gîtes
de reproduction
et d'hibernation.



Accès aux gîtes
supprimés, emmurés,
grillagés ou illuminés.



Vandalisme.



Produits toxiques
pour le traitement
des charpentes.



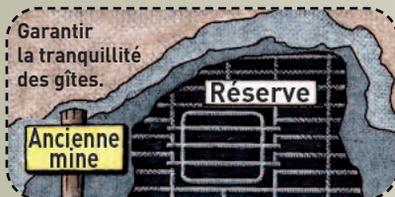
Modification des paysages,
destruction des haies,
des talus, remembrement,
urbanisation.

La présence du grand rhinolophe, espèce extrêmement sensible à la qualité de son milieu, est la garantie d'un environnement préservé et indicatrice d'un bocage de qualité et d'une agriculture respectueuse de la vie.

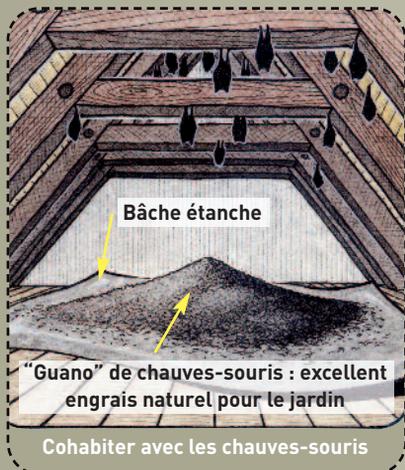
*Salvons
nos grands
rhinolophes !*

Garantir la tranquillité des gîtes

Le grand rhinolophe est rare et menacé. Comme toutes les autres chauves-souris, il est protégé par la Loi. Pour préserver les dernières populations, il est nécessaire de conserver les gîtes et les terrains de chasse en collaboration avec les professionnels (architectes, agriculteurs, forestiers...), les élus et le public. Des actions simples et efficaces sont à portée de tous :



Maintenir, restaurer ou créer des accès aux gîtes (au minimum 60 cm de large sur 13 cm de haut). Informer les professionnels (couvreur, maçons, architectes, pompiers, forestiers...) de la nécessité de protéger le grand rhinolophe.



Employer des alternatives aux pesticides, promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement, déparasiter le bétail avec des produits non nocifs pour les insectes coprophages. Pour le traitement des charpentes, utiliser des produits sans insecticides ni fongicides.



Maintenir ou recréer un réseau bocager de qualité. Conserver un couvert végétal à proximité des gîtes.

Le Contrat Nature Chauve-souris de Bretagne est un programme d'études et de protection mené par :



Groupe Mammalogique Breton
www.gmb.asso.fr

Maison de la Rivière – 29450 Sizun
02 98 24 14 00



Maison de la **Chauve-souris**

Maison de la Chauve-souris
www.maisondelachauvesouris.com

1, place de l'église – 56540 Kernascléden
02 97 28 26 31



Bretagne Vivante – SEPNB
www.bretagne-vivante.org

186, rue Anatole-France – 29200 Brest
02 98 49 07 18



Office National des Forêts
www.onf.fr

Agence Régionale de Bretagne
211 rue des Fougères
BP 70233 – 35702 Rennes Cedex
02 99 27 47 27

